

C O P I L I A E Réseau C H A N T I E R E C O L E

Paris – le 10 m ai 2022

Présents :

- Alexandre W O L F F, directeur national du Chantier Ecole ; a.wolff@chantierecole.org
- Pascal G R A N D : référent national Réseau Chantier Ecole pour les questions justice et délégué régional Auvergne Rhones Alpes ; p.grand@chantierecole.org
- Coralie, projet ICYCLE ;
- Éloïse PAYET, projet TITAN G récup ; ;
- Juliette VIARD G O D I N, projet « Université du café » ;
- Carole G U I L L E R M, projet « Les Beaux Mets » ;
- Chloé C A H U Z A C, ATIGIP, service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi – développement des politiques publiques qui ont vocation à assurer l'insertion des PPSMJ et faire des liens entre les différents dispositifs. Rôle de lien entre la DAP et d'autres partenaires comme P O L E E M P L O I ou les structures porteuses de projet ;
- Alice M A I N T I G N E U X, secrétaire générale de l'ANJAP.

Définitions :

→ IAE - insertion par l'activité économique : accompagnement renforcé per mettant aux publics les plus éloignés de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité mais aussi situation pénale) de se réinsérer par le biais de contrats de travail spécifiques ;

→ SIAE - structures d'insertion par l'activité économique : structures signataires de conventions avec l'Etat leur per mettant d'accompagner des bénéficiaires de l'IAE. Elles bénéficient de financements spécifiques. Il en existe plusieurs sortes : ateliers et chantiers d'insertion (ACI), associations intermédiaires (AI), entreprises d'insertion (EI) ;

→ ACI - ateliers et chantiers d'insertion : proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles ; ils peuvent être portés par différents types de structures (associations, collectivités locales, C C A S, établissement d'enseignement professionnel de l'Etat...) ; les personnes en ACI concluent des C D D I (contrat à durée déterminée d'insertion) d'une durée comprise entre 4 et 24 mois (la durée peut être inférieure pour les personnes condamnées ayant bénéficié d'un aménagement de peine) ; les ACI sont financées par une aide au poste qui est souvent complétée par d'autres financements obtenus par la structure (FSE, département...);

Présentation du réseau national Chantier École : réseau national regroupant 800 adhérents dont 750 structures porteuses de projet d'IAE (insertion par l'activité économique) qui sont à 95% des associations.

Sur le territoire national, ces structures animent actuellement environ 2000 ACI (ateliers et chantiers d'insertion).

Le réseau a 27 ans et a contribué à la mise en place de l'arsenal réglementaire encadrant aujourd'hui les ACI. Équipes composées de référents nationaux et de délégués régionaux présents dans 12 régions pour pouvoir accompagner les structures localement.

Chantier Ecole avait déjà engagé depuis plusieurs années un travail sur les questions Insertion et Justice avec plusieurs volets : TIG, accueil en ACI des PPSMJ (élaboration d'un guide méthodologique). Le réseau avait également été contacté par des structures locales souhaitant être accompagnées pour la mise en place de projets d'ACI en détention.

Cadre du COPIL : Les articles R5132-27 à R5132-29 du code du travail prévoient que les ACI (ainsi que les entreprises d'insertion) peuvent s'implanter en détention afin de proposer un parcours d'insertion associant mise en situation de travail et action d'accompagnement social et professionnel aux personnes détenues. Dans ce cadre, un guide de l'IAE en milieu pénitentiaire élaboré par l'ATIGIP et la DGEFP (direction du Ministère du travail).

Une mission nationale « Développer les ACI en détention » qui a été confiée au réseau Chantier Ecole et financée par la DGEFP (délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du Ministère du travail). Dans ce cadre, Chantier Ecole a des comptes à rendre en terme de nombre de postes créés, nombre d'encadrants...

Objectifs du COPIL :

- état des lieux et premiers retours d'expériences sur les projets ACI en détention ;
- identification des points de blocage et des éléments facilitant ;
- diffusion de l'information aux partenaires sur l'action de Chantier Ecole en la matière.

Intervention Pascal GRAND, référent national Insertion et Justice au sein de Chantier Ecole :

L'IAE a une fonction de valorisation des rôles sociaux qui est accrue par la diversification des activités proposées.

Une des fonctions du réseau est de pouvoir projeter quelqu'un qui a participé à un ACI en détention sur une autre structure à la libération. Le réseau permet d'articuler un lien dedans / dehors. C'est ce qui distingue les ACI du travail pénitentiaire classique.

L'identification de sites se fait par différents canaux : directeur d'établissement, SPIP ou même JAP local.

Il s'agit bien d'une activité économique et non de l'occupationnel pur. Souvent les structures qui fonctionnent ont une activité à l'extérieur et une autre à l'intérieur de la détention.

Ce qui fonctionne bien, c'est de faire entrer un produit en détention, de le transformer et de le vendre à l'extérieur.

Les aides financières sont en train d'évoluer positivement.

Financement en ACI classique se fait en aide par poste : 21 000€ par ETP par an.

Jusqu'ici pour les ACI en détention étaient financées à 60% de ce montant et un décret est en cours d'adoption pour faire passer ce montant à 100%.

Chantier Ecole porte un travail d'acculturation et de formation en cours de développement :

- pour les acteurs de l'IAE sur les contraintes du monde judiciaire et pénitentiaire ;
- faire connaître l'IAE au monde de la détention.

Environ 10 structures qui montent des ACI en détention en cours d'accompagnement par Chantier Ecole.

Retours d'expériences sur les projets lancés ou en cours de lancement :

Boulangerie de la la Maison d'arrêt de DOUAI. Boulangerie interne à la MA qui produit 550 baguettes par jour qui sont vendues au détenu.

L'association porteuse a répondu à un appel à projet de la DAP en 2018.

Le projet a associé des boulangers partenaires afin d'accompagner les porteurs de projet sur la méthode de production du pain.

L'ACI va bientôt alimenter également les maisons d'arrêt de VALENCIENNES et ARRAS ce qui les fera passer à 1200 baguettes par jour.

Problématiques qui ont du être réglées pour mettre en place le projet:

- démarche de marché public ;
- travaux de transformation du local ;
- financement : région, DISP, ATIGIP...

L'ACI fonctionne en deux groupes :

- production du pain le matin (5 postes) ;

- formation d'ouvrier polyvalent (CQP) l'après-midi (10 postes).

Equipe :

- un encadrant technique boulanger ;
- un CIP (conseiller en insertion professionnel) ;
- des formateurs.

Stockage sécurisé de levure.

L'association porteuse du projet est en cours de création d'une **entreprise d'insertion** qui sera chargée de la logistique de livraison entre les trois établissements pénitentiaires.

Une deuxième boulangerie en cours d'ouverture à CHATEAUDUN et d'autres sites en cours d'étude.

Titang Récup (La Réunion). A répondu à un appel d'offres en 2016. Fabrication de sacs 100% recyclés.

10 personnes détenues sur l'ACI (5 hommes et 5 femmes).

Difficultés à faire rentrer le matériel au début du projet.

Problématique liées au fait que c'est un atelier mixte et que la direction a refusé pendant un temps que les hommes et les femmes travaillent en même temps.

Grosse réunion avec les partenaires qui a permis de bien répartir les champs de compétence notamment entre CPIP et les CIP de Titang Récup qui s'occupe exclusivement de la validation du projet pro (inscription sur la plateforme IAE, liens ML et POLE EMPLOI).

Sélection du public en fonction du reliquat de peine restant : 9 à 12 mois car le but est une projection vers la sortie. Titang Recup les inscrit ensuite sur des ACI à l'extérieur. Partenariat monté avec POLE EMPLOI et la MISSION LOCALE sur le volet insertion.

Université du Café. Fleury Merogis. Début en novembre 2021 avec 3 détenus.

ACI ayant pour objet la transformation de café et la formation aux métiers de barista et de torréfacteur au sein de la MAFM.

Entrée de la structure en 2019 à MAFM pour faire uniquement de la formation au métier de barista au quartier femme.

Idée est venue ensuite de se structurer en ACI. Validation en CDIAE (conseil départemental IAE qui doit valider les structures). Travaux dans l'atelier. Placés dans la zone formation professionnelle et non concessionnaire donc problèmes de logistique.

Financement des travaux : ATIGIP, DISP et maison d'arrêt.

Travaux débutés à l'été 2021 et terminés en mars 2022 après de gros retards.

Les 3 opérateurs sont toujours là malgré ces délais. Ils ont tous les trois pour projet de travailler dans le café.

Sorties prévues entre juin et août avec RPS et AP donc recrutement en cours de 5 nouveaux opérateurs mais difficultés rencontrées par l'équipe pour se faire proposer des profils par la MAFM.

Les Beaux Mets. Marseille Beumettes. Premier projet de restaurant ouvert au public en détention. Ouverture prévue en septembre 2022. Ouverture le midi du lundi au vendredi avec réservation obligatoire 72 heures en avance -(pour obtenir les autorisations d'accès en détention).

Recrutement encadrants et CIP en cours. Finalisation de l'identité visuelle.

Recrutement opérateurs (détenus) se fera au mois d'août.

Projet en réflexion depuis 2016/2017.

Porté par l'association « Départ » qui travaille sur l'insertion par la gastronomie.

Développement économique et commercial est un gros enjeu.
13 postes en tout.
3 encadrant techniques (chef, second et responsable de salle).

Icycle. Maison centrale Saint-Martin-de-Ré. Sont d'abord rentrés en détention en tant que concessionnaires. Ont ensuite développé leur activité en ACI en calquant l'organisation sur celle des concessionnaires.

Réparation de vélo et création de mobilier recyclé.
10 postes.

→ **prochain COPIL à la rentrée 2022**